ACADÉMIE
DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

PROCES-VERBAL DE RESULTATS

Élections des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard du corps des Adjoint Adminitratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur et du corps des Adjoints Techniques des Etablissements d'Enseignement

SCRUTIN DU 08 DECEMBRE 2022

Réunion du 08 décembre 2022

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 décembre 2022, le bureau de vote électronique réuni le jeudi 8 décembre 2022, au rectorat de l'académie de NORMANDIE (site de CAEN), proclame les résultats électoraux suivants :

A. Composition du bureau de vote

Président :	MM	KHELALI	China
Secrétaire :	M.	TURQUER	Fabien
Secrétaire suppléant :	M.	MIALON	Jean-Baptiste

Délégués de listes :

1. Délégué SGEN CFDT	M.	BESNIER	Antoine
2. Délégué FO	MM	DIARRA	Sérigue
3. Délégué FSU	M.	FERRETTE	François
4. Délégué A&I UNSA	MM	VAILLANT	Magali

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre de sièges à pourvoir	**4**
Nombre d'électeurs inscrits	**1521**
Nombre de votants	**821**
Nombre de bulletins blancs / nuls	**49**
Nombre de suffrages valablement exprimés	**772**

Listes en présence :

	Nombre de suffrages obtenus
SGEN CFDT	**39**
FO	**110**
A&I UNSA	**369**
SNASUB FSU	**254**

C. Calcul du nombre de sièges par organisation

Etape 1 : Cacul du quotient électoral (QE) :
(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Quotient électoral (QE) **193**

Etape 2 : Répartition des sièges suivant le QE :

	Nombre de sièges obtenus *(=suffrages obtenus/QE)*	
SGEN CFDT	0,20	0 siège(s)
FO	0,57	0 siège(s)
A&I UNSA	1,91	1 siège(s)
SNASUB FSU	1,32	1 siège(s)

Nombres de sièges pourvus selon la règle du QE : **2,00**
Nombres de sièges restant à pourvoir : **2,00**

Etape 3 : Répartition des sièges selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° 3

	Moyenne pour ce siège *(=nb de suffrages obtenus / nb de sièges déjà obtenus +1)*
SGEN CFDT	39,00
FO	110,00
A&I UNSA	184,50
SNASUB FSU	127,00

La liste ayant la plus forte moyenne et obtenant ce siège est : A&I UNSA

Attribution du siège n° 4

	Moyenne pour ce siège
SGEN CFDT	39,00
FO	110,00
A&I UNSA	123,00
SNASUB FSU	127,00

La liste ayant la plus forte moyenne et obtenant ce siège est : SNASUB FSU

RESULTATS FINAUX :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition *(étape 2 + 3)*
SGEN CFDT	**0,00**
FO	**0,00**
A&I UNSA	**2,00**
SNASUB FSU	**2,00**

D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	**Mme VAILLANT Magali -A et I-UNSA**
	Mme ANTUNES Fatima -A et I-UNSA
	Mme MILLET Anne -FSU
	Mme SEBIRE Patricia -FSU
Suppléants	**M. HERMEREL Bertrand -A et I-UNSA**
	Mme FERMENT Linda -A et I-UNSA
	Mme ROMY Linda -FSU
	Mme ROSSI Carmela -FSU

E. Observations

F. Emargements

Président :	MM	KHELALI	China	
Secrétaire :	M.	TURQUER	Fabien	
Secrétaire suppléant :	M.	MIALON	Jean-Baptiste	

Délégués de listes, membres du bureau :

Délégué SGEN CFDT	M.	BESNIER	Antoine	
Délégué FO suppléant	M	PREEL	Jean Marc	
Délégué FSU	M.	FERRETTE	François	
Délégué A&I UNSA	MM	VAILLANT	Magali	

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CAPA des ADJAENES et des ATEE de Normandie

CAPA
318

RÉSULTATS			du 01/12/2022 à 08h00	au 08/12/2022 à 17h00
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	1 521	Y a-t-il eu carence de candidatures? ☐ Oui ☑ Non	Nombre de listes présentées 4
B. Nombre de votants	B =	821		Nombre de sièges à pourvoir P = 4
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	49		Quotient électoral (2 décimales) $G = \frac{D}{P} = \frac{772}{4} =$ 193,00
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	772		

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)				Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège		
Sgen-CFDT Normandie La CFDT dans l'éducation	Sgen-CFDT	39	0					0
FNEC FP FORCE OUVRIERE	FO-FNECFP	110	0					0
A&I UNSA Pour aujourd'hui et demain	A et I-UNSA	369	1	1° - 184,50				2
SNASUB-FSU - Engagé.es pour les personnels !	FSU	254	1		2° - 127,00			2

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote

NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
VAILLANT Magali	Déléguée de liste	
FERRETTE Francis	Délégué de liste suppléant	
BESNIER Antoine	Délégué	
PREGL Jean-Marc	Délégué Mandaté FNECFP-FO	
KHELALI Chiro	Présidente	
TURQUET Fabien	Secrétaire	
NIALON Jean-Baptiste	Secrétaire	

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)

© VOXALY 2022